

# Formation continue informatique

## Formation Webdesigner

### Préambule

Mi graphiste, mi informaticien, le webdesigner est spécialisé dans la création des pages Web. Il s'occupe de tout l'aspect graphique d'un site Internet (illustrations, animations, typographie...).

Il choisit la place des photos, la taille des caractères et les couleurs qui rendront la consultation agréable pour l'utilisateur. Il crée aussi les pictogrammes qui facilitent la lecture et la navigation dans le site

### Public cible, prérequis

Toute personne possédant une solide formation de base d'utilisateur de produits micro-informatiques et motivée par l'apprentissage des logiciels de graphisme.

### Contenu

- Graphisme, design
- Techniques de création d'illustrations et de retouche photographique
- Interactions avec les outils de création de pages Web
- Photo numérique, techniques de prise de vue
- Vidéo numérique, principe de montage vidéo
- Typographie

# Formation continue informatique

## Dotation horaire

|  |             |
|--|-------------|
| <b>Image numérique (Photoshop)</b>                 | 32 périodes |
| <b>Photo numérique, techniques de prise de vue</b> | 12 périodes |
| <b>Illustration vectorielle (Illustrator)</b>      | 20 périodes |
| <b>Animation (Animate)</b>                         | 24 périodes |
| <b>Vidéo (Prise de vue et Premiere)</b>            | 16 périodes |

## Titre obtenu

Une attestation vous sera remise en fin de formation.

## Lieu et horaire

Les cours sont organisés dans les locaux de la HES-SO Valais, site de Sierre.

Un cours est organisé pour un groupe à partir de 8 personnes. Les cours sont donnés en soirée, de 17 :15 à 20 :30 ou le samedi matin (26 demi-journées au total).

## Bulletin d'inscription

Nom du cours : Webdesigner

Prix en vigueur du cours : 2'600.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

NPA et domicile : .....

Date de naissance : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

E-mail : .....

**Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)**

Adresse / Entreprise : .....

NPA et ville : .....

.....

Date : .....

Signature : .....

*Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales*

**A remplir et envoyer à l'adresse suivante :**

HES-SO Valais Téléphone : 058 606 90 43

Formation continue informatique E-mail : [info@formationcontinue.ch](mailto:info@formationcontinue.ch)

Techno-Pôle 3 Internet : [www.formationcontinue.ch](http://www.formationcontinue.ch)

3960 Sierre

### OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? : .....
- Connaissances, amis

### NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

#### 1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

#### 2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

#### 3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

##### 3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

##### 3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

#### 4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.